

Ville de Villers-Semeuse



Jérémy Dupuy,

Maire de Villers-Semeuse Conseiller Départemental Vice-Président d'Ardenne Métropole

> Jérémy DUPUY 灯 🗐 @jeremydupuy 🖔 www.jeremydupuy.fr ≥ maire@villers-semeuse.fr

Restez connecté avec II by Ville de Villers-Semeuse ♥

©

@ willerssemeuse ₩ww.villers-semeuse.fr Villers Semeuse sur iOs et Android ⊠ mairie@villers-semeuse.fr

> Lettre de la ville de Villers-Semeuse n°18 - Juillet 2024

Directeur de publication : Jérémy Dupuy Conception et réalisation graphique: Ludivine Canon-Boulanger, Service communication Crédit photos: Ludivine Canon-Boulanger Tirage: 1 900 exemplaires

par la Sopaic Reprographie

Ne peut être vendu.

Mairie de Villers-Semeuse 11 rue Ferdinand Buisson 08000 Villers-Semeuse Tél.: 03 24 33 77 20

Chers concitoyens et concitoyennes,

L'été a enfin débuté. Pour tous, la pause estivale est un moment important car elle permet de prendre un peu de temps pour soi et se ressourcer, revenir à ce qui est essentiel en famille ou entre ami(e)s. La période politique est troublée pour beaucoup et cela suscite de l'anxiété pour les uns ou de l'indifférence pour d'autres.

Quoi qu'il en soit, la situation n'est pas satisfaisante et nous pouvons tous nous accorder sur le diagnostic même si les réponses à y apporter peuvent diverger. A mon sens, chacun et chacune d'entre nous doit surtout se concentrer sur ce qui est fondamental et nous rassemble et je pense, en particulier, au respect, au vivre ensemble et à la tolérance.

Bien sûr, cela nécessite des efforts de plus en plus importants à titre individuel et des réponses claires et fortes lorsque ces valeurs ne sont pas respectées. Je reste convaincu que nous détenons tous, en nous-même,

les solutions pour améliorer la situation.

Face compétences aux municipales qui sont les nôtres, face à la confiance que vous me témoignez personnellement et à mon équipe, nous poursuivons le sillon que nous avons tracé. Celui de l'écoute, celui du travail quotidien des agents de la commune et des élus pour ensemble, anticiper, agir et s'engager pour que Villers-Semeuse reste une ville où il fait bon vivre même si la tâche est parfois ardue. Nous ne vivons pas coupés du monde et il nous faut sans cesse nous réinventer et rester vigilant dans une dynamique d'actions pour et avec tous. C'est la mission que nous poursuivrons encore dès cette rentrée 2024 mais d'ici là, je vous laisse profiter de cet été villersois où les concerts et les animations raisonneront dans notre ville comme un appel à l'unité et la bienveillance.

piemy Dujury

Après réflexion des élus et des services, la ville de Villers-Semeuse adapte ses horaires d'extinction de l'éclairage public depuis le 24 juin 2024 jusqu'au 30 août 2024 avec une extinction totale de ce dernier : l'éclairage public ne se déclenchera plus <mark>le soir ni</mark> le matin du 24 juin 2024 au 30 août 2024.

Pourquoi cette décision ? Avec l'arrivée de l'été, l'éclairage a moins d'utilité. En effet, il ne s'allume que pour très peu de temps sur des laps de temps où il fait encore clair.

À noter que l'éclairage public sera en allumage forcé sur le secteur stade uniquement pour le samedi de la fête foraine (6 juillet) et sur le parcours du défilé du 13 juillet.

rendre hommage à ces quatres personnes décédées il y a quelques mois rendre hommage à ces quatres personnes décédées il y a quelques mois et très impliquées dans la vie locale.



Le soleil s'est couché sur une vie bien remplie mais il continue de briller dans le jardin des souvenirs - Inconnu

Ferreira

Le mercredi 31 janvier 2024, la foule s'est massée et rassemblée dans notre petite église de Villers-Semeuse, ce qui est certainement le symbole et le témoignage les plus forts de la tristesse qui nous unissait tous pour rendre hommage à Guy Ferreira. Oui, nous étions là, divers par l'âge, par la condition, par le métier, par les opinions, et pourtant profondément unis par ce qui est l'essence même de l'existence : l'amour, l'amitié et le respect de ses semblables. Et ce mouvement qu'a provoqué la disparition de Guy Ferreira, cette émotion, derrière nous, derrière ces murs, autour de nous et dans la commune tout entière et au-delà, n'a pas d'autres causes. Avant tout, Guy Ferreira était celui qui « aimait profondément les gens dans toute leur diversité, quelles que soient leur profession, leurs convictions, leur condition. ». Cela a été évoqué de nombreuses fois, il agissait avec son cœur.

Né en 1940, enfant de la Seconde Guerre mondiale, il avait été envoyé en Tunisie lorsqu'il était sous les drapeaux. Il était Villersois d'adoption depuis près de 60 ans. Passionné de sport, il a été un fidèle supporter du club Athlétique de Villers-Semeuse et un passionné du club de football de Sedan. « Mais il a surtout beaucoup travaillé » se souvient son fils Patrick. Il a fait sa carrière à EDF, en poste successivement à Sedan, Charleville, Vouziers, pour terminer sa vie professionnelle à un poste équivalent à celui d'ingénieur.

Rien ne l'avait prédestiné à devenir un homme public avec des responsabilités électives. Il n'avait pas prévu cette trajectoire qui l'a mené jusqu'à la fonction de maire de Villers-Semeuse et conseiller départemental. Sa passion pour le sport et son intérêt pour l'école, les questions scolaires, son investissement au sein des associations des parents d'élèves élus l'ont conduit à accepter de se porter candidat sur la liste conduite par Roger Aubry en 1983.

Ce dernier repérant rapidement ses compétences et son efficacité, lui proposa en 1989 de devenir son 3º adjoint en charge des sports et du scolaire puis en 1995, son 2^è adjoint au maire en charge des travaux et des sports, toujours aux côtés de Roger Aubry. Il se dévouait toujours entièrement aux dossiers dont il avait la charge et savait former un duo c René Rémy quand le maire avait dû prendre en charge la présidence du conseil général de l'époque.

Il a noué des relations solides avec les représentants des associations de notre commune, il aimait échanger, rencontrer. Cette *proximité* avec les autres étaient dans son ADN. C'est donc naturellement qu'en 2001, après un mandat de conseiller municipal et deux mandats d'adjoint, lorsque Roger Aubry a souhaité se consacrer uniquement à un dernier mandat de conseiller général, il accepta de prendre la suite avec l'approbation unanime de l'ensemble de ses collègues élus.

Lors de la cérémonie des vœux de janvier 2002 : Roger Aubry déclarait que : « Chaque jour qui passe, Ferreira découvre la complexité et la diversité de la fonction de maire d'une commune de l'importance de Villers-Semeuse. Après quelques mois de pratique, et pour le bien de la commune et de ses habitants, il s'évertue à suivre, avec sa personnalité et ses méthodes, la ligne de conduite tracée par ses prédécesseurs avec comme maitres mots l'honnêteté et la franchise. »

Mais Guy Ferreira, c'était aussi un homme discret, disponible et toujours bienveillant, cherchant toujours le compromis et l'équilibre. En tant que maire, nous lui devons d'importants travaux de voiries et je pense en particulier aux rues Pierre Curie, Jules Guesde, de la Fraternité et du Château. C'est aussi la création d'un nouveau quartier avec l'aménagement du lotissement Gros Caillou. Guy Ferreira a su également préserver la commune à tout prix en multipliant les initiatives légales pour défendre les intérêts de Villers-Semeuse face à la nouvelle agglomération naissante mais il saura aussi ensuite y siéger pour que Villers-Semeuse soit écoutée, entendue et respectée.

Enfin, deux grands chantiers ont marqué ses deux mandats de premier édile de la commune et marque le paysage tout en étant fonctionnel : une salle de gymnastique inaugurée en 2005 et une restauration scolaire-garderie en 2014. Le sport et le scolaire comme pour faire écho à ses premières années d'engagement. Le 8 janvier 2013, Roger Aubry lui remettait d'ailleurs la médaille d'honneur de la Jeunesse et des sports, tout un symbole du travail accompli car c'est au total, c'est 31 années au service de nos concitoyens.

Il y a toujours une forme de sacrifice dans l'exercice de l'action publique même si elle est toujours faite avec passion. Je mesure et nous mesurons tous, celui de Guy Ferreira pour avoir contribué fortement à faire de Villers-Semeuse la commune dont nous avons collectivement hérité. Même si je sais qu'il tenait beaucoup à négliger le moins possible sa famille. Nous en avions échangé lors des 103 ans de sa maman où il m'expliquait l'importance de ménager sa famille et leur consacrer du temps. Il a pu compter sur son épouse, Joceline, qui l'a épaulé tout au long de ces années de vie commune, qui nous a quittée un an et six jours précisément avant le départ de Guy, il venait juste de fêter leurs 60 ans de mariage.

Indéniablement, Guy Ferreira, laissera une trace importante dans la vie de notre commune, malgré sa préférence pour la discrétion. Une trace dans nos esprits et dans nos cœurs. La population, les élus, anciens et nouveaux, les agents, ses collègues mesurent aujourd'hui ce qui nous lui devons et nous ne pouvons que l'en remercier, l'honorer et en être collectivement fiers en particulier ses enfants, petitsenfants, sa famille. Jean d'Ormesson disait : « Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants ».

Nous saurons rappeler le souvenir et l'action de Guy Ferreira, nous saurons honorer sa mémoire comme un humble remerciement à ce qu'il a apporté tout autant à notre ville qu'à chacun d'entre nous.

Le conseil municipal a rendu hommage à son ancien maire par une minute de silence avant le début de ses travaux et lors de la dernière assemblée, il a été décidé de donner le nom de Guy Ferreira au parvis des salles des fêtes de Villers-Semeuse et à la salle de restauration.



Le conseil municipal est en deuil. Nous avons perdu notre conseillère municipale, notre amie, Sylvie Gilbert.

Agent au collège Jules Leroux, Sylvie n'a jamais compté le temps passé dans son travail au service des collégiens afin de faire en sorte que ces derniers puissent bénéficier des meilleures conditions de travail au cours des années où elle a œuvré au collège. Agent du département toujours volontaire et très active, elle était particulièrement appréciée de ses collègues.

En 2014, elle avait accepté de s'engager au conseil municipal de Villers-Semeuse en mettant toutes ses forces d'engagement dans le domaine de l'animation

qu'elle affectionnait particulièrement.

Toujours disponible pour apporter son aide, participer aux nombreuses animations de la commune, elle était pour nous une élue loyale, engagée et proche de tous.

C'était une mère et une grand-mère aimante et nous pensons, bien sûr, à son mari et ses fils à qui nous apportons tout notre soutien.



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de *Cirard Liébeaux*.

Contrôleur Principal des Impôts à la Cité Administrative de Charleville-Mézières par sa profession, Gérard était connu pour être doté d'un caractère bien trempé,

toujours extrêmement loyal et surtout une personne sur laquelle on pouvait compter dans le travail tout comme dans les relations personnelles.

Aussitôt l'heure de la retraite arrivée, il s'est impliqué dans le monde associatif villersois, en particulier au sein de l'amicale des anciens de Villers-Semeuse où il est rapidement devenu le trésorier. Toujours très sérieux dans les comptes, au moment de quitter ses fonctions le 31 décembre 2015, il indiquait avoir rendu une situation financière identique à celle qu'il avait trouvé tout en ayant assumé des nombreuses manifestations et sorties pour faire vivre l'association. Il passa alors le témoin à Daniel Seguin, actuel trésorier.

Toujours actif sur les réseaux sociaux pour partager les manifestations villersoises et commenter l'actualité, toujours avec malice, son franc-parler mais surtout sa gentillesse va nous manquer et nos pensées vont vers son épouse et ses enfants.

Nous connaissions tous son engagement bénévole pour l'association Terres Ardennaises où nous le rencontrions mais sa modestie nous dérobait toutes celles pour lesquelles il œuvrait avec la même détermination, avec la même efficacité, dans la même discrétion.

Féru de mathématiques, discipline qu'il enseigna pendant de nombreuses années au lycée Pierre Bayle de Sedan, Jean-Marie avait acquis de solides compétences en informatique, qu'il mettait à la disposition des Éditions Terres Ardennaises dont il gérait le site Internet qu'il avait créé et de la revue dont il assurait la mise en pages avec une maîtrise quasi professionnelle.

En lui rendant hommage dans l'éditorial du numéro 165 de la revue, Jacques Lambert rappelle aussi tout le soutien qu'il apportait aux Enfants du Cinéma, à la Société d'Histoire naturelle des Ardennes en tant que photographe et trésorier.

Dans un article publié en 2017 dans un numéro du Flizy largement consacré aux cités Lefort, Jean-Marie évoquait avec une pointe de nostalgie « *Quelques souvenirs d'enfance des années 1952-1963* » et rappelait combien ces cités ouvrières étaient animées d'une vie foisonnante, dominée par une authentique convivialité.

Les souvenirs égrenés dans cet article se cristallisent

sur des sites et leurs noms, le champ Raynal, le café Gennesseaux, la boutique de madame (nous l'appelions plus familièrement « la mère ») Bocahut, sur des évènements sportifs, comme le passage du Tour de France, ou météorologiques comme les rigueurs de l'hiver 1956. Mais curieusement, Jean-Marie ne mentionne l'école que de manière incidente, furtive. Pourtant chaque fois que je le rencontrais, il prenait plaisir à me gratifier du titre de « compatriote » et à évoquer les souvenirs de l'école du Charme.

Il était mon aîné de deux ans, ce qui, aux yeux des enfants que nous étions, faisait de lui « un grand », mais nous connaissions les mêmes « maîtres » et « maîtresses », Mme Paquet pour l'apprentissage de la lecture et les premières acquisitions en écriture, Mme Martin et son mari, toujours vêtu de blouse grise, et grand pourvoyeur d'anecdotes en marge d'un enseignement rigoureux; et nous partagions les mêmes jeux dans cette cour de récréation qui nous paraissait bien grande, chat perché, jeux de balles, mais aussi toutes les variétés des jeux de billes, qui correspondaient sans doute mieux à son tempérament.

En fait, Jean-Marie fut avant tout passionné par l'école, depuis celle qu'il fréquenta comme écolier à Villers, jusqu'à celle où il enseigna comme professeur, il fut avant tout animé par l'acquisition et le partage des savoirs.

vie municipale • DÉPART EN RETRAITE



C'est un sympathique moment de détente auquel nous avons assisté avec Muriel Husson qui a fait falloir ses droits à la retraite après une longue carrière à Villers-Semeuse.

En effet, cette dernière a débuté sa carrière au sein de la commune de Villers-Semeuse le 1er septembre 1983 en tant qu'agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

Au fil des années, elle a démontré un engagement constant envers son travail et a été un membre précieux de l'équipe pédagogique et du service scolaire périscolaire.

Pendant une grande partie de sa carrière, Muriel Husson a été affectée à l'école le Charme, où elle a contribué de manière significative au bon fonctionnement de l'établissement et au bien-être des enfants qui gardent tous d'excellents souvenirs de son passage. Son dévouement et son professionnalisme ont été exemplaires tout au long de ces années.

À partir de septembre 2019, Mme

Husson a poursuivi son travail à l'école Semeuse, où elle a continué à accompagner les enfants grâce à sa bienveillance et son expertise du métier.

Enfin, depuis septembre 2022, Mme Husson a terminé sa carrière à l'école le Plateau, où elle a poursuivi son travail avec dévouement et engagement jusqu'à sa retraite.

Elle a connu toutes les écoles de la commune, travaillée avec de nombreux **enseignants**, **directrices** et **directeurs** tout au long de ces années passées au sein de notre collectivité.

> Sa longue carrière au sein de la mairie témoigne de son dévouement envers la communauté éducative et de sa contribution précieuse à l'éducation et au bien-être des enfants de la ville. En 2021, elle a été honorée en recevant la médaille d'honneur du travail (or) en reconnaissance de ses 35 années de service exemplaire

Nous lui sommes reconnaissants pour toutes ces années de service et lui souhaitons une retraite heureuse et épanouissante.



C'est avec émotion que Marie-France Lebrun a vécu sa dernière journée d'animatrice entourée des enfants qui fréquentent la garderie.

Avant d'arriver dans la commune de Villers-Semeuse. Marie-France Lebrun a été recrutée sous contrat à la ville de Charleville-Mézières en tant qu'animatrice. En juin 2005, elle débute sa carrière à Villers-Semeuse en tant qu'animatrice contractuelle, pour ensuite être nommée stagiaire à compter du 1er janvier 2008.

Passionnée par son rôle, elle a travaillé avec bienveillance sur les différents temps de la garderie du

C'est avec émotion que Mario-France Lobrus à véau sa Tation de Marie-France Lebrus matin et du soir, pendant la pause méridienne et les mercredis, offrant ainsi aux enfants un environnement

> Elle prendra officiellement sa retraite à partir du 1er août 2024 et nous lui souhaitons le meilleur pour cette retraite, entre repos et activités de loisirs.



les infos

L'éco-pâturage est une méthode d'entretien écologique et naturelle des espaces verts par l'utilisation d'animaux herbivores. Elle est soumise à plusieurs obligations.

Le mouton est un animal grégaire, il doit vivre nécessairement avec d'autres congénères afin de ne pas dépérir. Deux animaux obligatoirement sont nécessaires pour une surface minimale de 500m².

Sivous projetez d'exercer cette pratique, il est obligatoire au préalable de la déclarer auprès de l'établissement départemental de l'élevage dès la présence d'un ovin ou d'un caprin. Par la suite, un imprimé de recensement est à renvoyer chaque année en janvier.

Chambre d'Agriculture des Ardennes - EdE 08-51 15 rue du Château, CS70769 Villers-Semeuse 08 013 Charleville-Mézières Cedex cda.08@ardennes.chambagri.fr

Lors d'une entrée ou sortie de l'animal dans un élevage, il doit être identifié par deux boucles auriculaires. Tout ovin ou caprin faisant l'objet d'une vente ou d'un don doivent être accompagnés d'un document de circulation. Un exemplaire est gardé par chaque partie. Il est nécessaire de prévoir les équipements : clôture du terrain, abri et abreuvoir. Vous devez désigner un vétérinaire sanitaire auprès de la DDETSPP :

DDETSPP - 18 avenue François Mitterrand 08000 Charleville-Mézières - ddetspp@ardennes.gouv.fr / /



NUISANCES SONORES ···

Nous vous rappelons qu'un **arrêté préfectoral réglemente le bruit** dans les propriétés privées - pour les particuliers et prévoit que les travaux ne soient effectués que :

LES JOURS OUVRABLES

- de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
 LE SAMEDI
- de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
 LE DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS
 de 10h00 à 12h00



PLATEFORME DÉCHETS VERTS •

Ouverture chaque samedi de 8h30 à 12h30, rue Paul Bert

DÉCHETS VERTS ACCEPTÉS

- tontes de gazonbranchages
- taille (15 cm de diamètre maxi)



OPÉRATION CINÉMA ··

Vous êtes âgés de 12 à 18 ans, vous pouvez bénéficier de tarifs réduits pour des entrées au cinéma pour le mois de juillet et d'août 2024.

Renseignements en mairie avec la carte d'identité de l'enfant et un justificatif de domicile.

> Attention, places datées jusque fin août 2024, aucun remboursement après achat.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Comment ca marche?

Avant de partir, vous devez signaler votre départ en vacances soit à la Police Municipale. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end.

Inscription en ligne sur www.villerssemeuse.fr/vie-pratique/policemunicipale ou sur demande auprès de la Police Municipale



· TRANSPORTS LYCÉENS

Vous êtes lycéen?

Le CCAS poursuit son engagement auprès de la jeunesse.

Une aide de **50% du forfait** scolaire des bus TAC (40€ sur les 80€ est prise en charge par notre collectivité.

Comment en bénéficier?

Lors de votre inscription au bureau central de Nevers des bus TAC, indiquez que vous habitez à Villers-Semeuse. 40€ sur les 80€ demandés seront pris en charge par la commune.

Il vous est possible de souscrire votre « Pass 2nd degré » sur www.bustac.fr



* lagenda municipal

- » 30 août 2024 à 18h30 -Salle Louis Jolly: Remise de prix aux bacheliers et bienvenue aux nouveaux Villersois.
- » 19 octobre 2024 à 12h00 -La Villersoise : Repas des seniors.
- » 12 octobre 2024 de 9h00
 à 12h00 Départ Ecole Le Plateau : La Villersoise Rose.
- » 18 octobre 2024 à partir de 13h15 - Complexe Sportif Roger Marche : CROSS des écoles et du collège.
- » 11 novembre 2024 à 10h45
 Place Roger Aubry /
 Monument aux morts :
 Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918.
- » Week-end du 30 novembre 2024 : Téléthon.
- » 5 décembre 2024 -Monument aux morts : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.
- » 14 décembre 2024 : Lutinerie de Noël.
- » 15 décembre 2024 : Bike and run.
- » 18 décembre 2024 de 8h30
 à 13h00 La Villersoise :
 Distribution du colis des seniors.

Des modifications ou annulations d'événements peuvent avoir lieu. Rendez-vous dans le prochain magazine ou sur www.villers-semeuse.fr

budget communal 2024 > budget primitif d'investissement et de fonctionnement



Après avoir approuvé les comptes de gestion et administratif, les élus du conseil municipal ont voté les taux des impôts locaux.

Le budget primitif pour 2024 s'élève à 7 678 032€ avec 4 261 943 € de dépenses de fonctionnement et 3 416 090€ de dépenses d'investissement.

Comme annoncé, le conseil municipal a voté le maintien des taux actuels des taxes d'habitation du bâti et du non-bâti malgré la hausse du coût de l'énergie et de l'inflation, respectivement à 42.04% et à 32.49% et de la taxe d'habitation à 9,03%.

Le conseil municipal de Villers-Semeuse a également voté les subventions destinées aux associations à hauteur de 40 000€ et de 56 000€ pour le CCAS.

Charges à caractère général 1 300 000€

Charges de personnel 2 020 000€

Charges de gestion courante 246 500€

Intérêts de la dette 79 891€

Autres charges 7 000€

Autofinancement 388 552€ 9.1%

Amortissements 220 000€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT: 4 261 943€

Résultat reporté 3,05% Atténuation de charges 25 000€ 0,6%

Produits des services, du domaine et ventes diverses 210 000€

Impôts et taxes

Dotations, subventions et participations

Autres produits de gestion courante 70 000€ 1,6%

Produits spécifiques 2 000€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS: 3 414 090€

Dépenses d'équipement

Solde d'exécution reporté ou anticipé 1 617 231€

Emprunts 255 927€ 7,5%

Opérations patrimoniales 80 000€ **2,4**0/0



Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)
341 482€ 100/o

Subvention 824 126€ 24,1%

Amortissements 220 000€ **6,4**%

Autofinancement 388 552 **11,4%**

Produits cessions d'immobilisations 382 500€ 11,2%

0pérations patrimoniales 80 000€ 2,4⁰/₀

Réserves 1 179 430€ 34,5%

BUDGET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Bon d'achats de Noël des seniors - 444 bénéficiaires

13 000€

Colis festifs de Noël des seniors - 256 bénéficiaires

0 6 000€

Subvention aux associations sociales - 6 bénéficiaires

2 500€

Transports lycéens
130 bénéficiaires
6 700€

Aides financières 40 familles bénéficiaires

9 855€

Logiciel de gestion CCAS

3 215€

Aide aux transports

10 bénéficiaires

355€

Banque alimentaire - 20 transports - aide à Saint Vincent de Paul 2904

Aide cinéma et picine 43 bénéficiaires 2 300€

Taxi seniors
6 bénéficiaires
3 500€

Voyage seniors 4 000€

Repas seniors 200 bénéficiaires **9 000€**

Frais divers seniors 2 505€

événements

WARRIED TO SELECTIONS AUX CM2

Monsieur le Maire, Jérémy Dupuy, et Amandine Tonglet, Directrice du pôle enfance et jeunesse se sont rendus dans les écoles Le Charme et Le Plateau pour remettre à chaque élève de CM2 un stylo 4 couleurs Villers-Semeuse accompagnée d'une calculatrice FX-92 collège.

Cette initiative du conseil municipal a pour objectif d'accompagner les futurs collégiens dans leur passage en 6ème avec un stylo 4 couleurs toujours utile pour rédiger leurs cours et une calculatrice qui les accompagnera durant leurs années collège. Une tradition de fin d'année depuis maintenant 10 ans.





Ils cont colorés, grands et heaux : les appeaux olympiques se sont installés à Villers-

Ils sont colorés, grands et beaux : les **anneaux olympiques** se sont installés à Villers-Semeuse.

Fabriquée en interne par notre menuisier des services techniques, Julien, la structure trône sur la **place Roger Aubry - place de la mairie** depuis quelques jours et jusqu'à la fin des jeux olympiques.

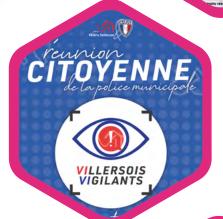
Prenez-vous en photo devant les anneaux des Jeux Olympiques et envoyez-nous la sur communication@villers-semeuse.fr > une publication sur nos réseaux de comunication de toutes les photos sera réalisée à l'ouverture des jeux.



IIIII RÉUNION CITOYENNE - VILLERSOIS VIGILANTS

La Police Municipale de Villers-Semeuse vous propose une réunion citoyenne sur la thématique *PRÉSENTATION DU DISPOSITIF VILLERSOIS VIGILANTS* le mercredi 11 septembre 2024 à 18h30 - Salle Louis Jolly, salle des fêtes.

Contact: 03 24 32 30 28 - police-municipale@villers-semeuse.fr



MANAGEMENT BROCANTE

L'association Evasion vous informe que la brocante de Villers-Semeuse aura lieu cette année le dimanche 15 septembre 2024 dans le secteur de l'Eglise (rues Emile Combes, Louis Pasteur, Gambetta, de l'Egalité et Etienne Dolet).

RÉSERVATIONS: uniquement en présentiel - salle Simone Veil (salle des fêtes)

- jeudi 29 août 2024 de 17h00 à 19h00 pour les habitants des rues concernées
- samedi 31 août 2024 de 9h00 à 12h00 pour les Villersois
- jeudi 5 et 12 septembre 2024 de 17h00 à 19h00 pour tous
- samedi 7 septembre 2024 de 10h00 à 12h00 pour tous

photocopie de votre pièce d'identité à apporter obligatoirement

Contact: Mme Ponsard - 07 69 59 50 45 - renseignements uniquement



"""" REMISE DE PRIX AUX BACHELIERS

Si tu as obtenu ton **baccalauréat professionnel, général ou technologique**, avec ou sans mention, la ville récompense chaque année les **bacheliers villersois**.

Inscris-toi en mairie ou communication@villers-semeuse.fr, avant le vendredi 12 août, avec ton relevé de notes et un justificatif d'identité.





UN ÉTÉ À LA MÉDIATHÈQUE

• 17 juillet 2024 de 14h30 à 16h30 : **Atelier participatif et créatif « création de décoration en papier maché pour la lutinerie »** sur inscription, à partir de 6ans.

• 27 juillet 2024 à 15h00 : *Heure de conte plein air « ce sont les jeux*

olympiques! »,lecture enfant à partir de 3 ans - puis jeux sportifs, ouvert à tous - gratuit.



- 7 août 2024 de 14h30 à 16h30 : **Atelier participatif et créatif** « **création de décoration en papier maché pour la lutinerie** », sur inscription, à partir de 6 ans.
- 14 août 2024 de 14h30 à 16h30 : **Atelier participatif et créatif** « **création de décoration en papier maché pour la lutinerie** », sur inscription, à partir de 6 ans.
- 21 août 2024 à 15h00 : **Quizz grandeur nature « à la découverte de la médiathèque »**, sur inscription, ouvert à tous gratuit.
- 28 août 2024 à 15h30 : Initiation au molkky, ouvert à tous gratuit.



Vous venez de vous installer à Villers-Semeuse entre le **26 août 2023** et le **29 août 2024**? La ville organise un moment de convivialité pour vous accueillir le vendredi 30 août 2024 à 18h30. Inscrivez-vous dès maintenant sur www.villers-semeuse.fr ou par mail à communication@villers-semeuse.fr

Une invitation électronique et papier vous sera envoyée à partir du 19 août 2024 à présenter le jour de l'événement.



LES "CONC'AIR D'ÉTÉ", 5èME ÉDITION MANAGEMENT

Pour la 5ème année consécutive, la médiathèque vous propose une saison estivale dédiée à la musique! Cet été, ce ne sont pas moins de 7 concerts gratuits, variés et toujours de qualité qui vous sont offerts par la médiathèque. Le principe est simple: chaque vendredi à 21h00 du 28 juin au 9 août, nous vous invitons à assister à un concert gratuit avec la possibilité de manger sur place, avant le début de la soirée, dans nos espaces jardin et cour à la médiathèque, grâce à notre prestataire culinaire Plume et Bulle!

Ces concerts sont ouverts à tous et entièrement gratuits. Durée moyenne des concerts : 1h00 à 1h15.

Renseignements au 03.24.37.30.15 et sur la page Facebook : Médiathèque de Villers-Semeuse.



REPAS DES SENIORS DU CCAS

Le traditionnel repas des seniors est programmé cette année le samedi 19 octobre 2024 dans la salle des fêtes La Villersoise.

Inscription auprès du CCAS de Villers-Semeuse (en mairie) à partir de la mi-septembre pour les seniors âgés de 68 ans et plus.

Une invitation personnelle avec coupon sera envoyée à la rentrée de septembre.

DANS LE RÉTRO



Remise des diplômes du permis vélo et piéton aux enfants des écoles lors de la journée sécurité routière, 8 juin 2024.



Espace sans tabac devant les écoles, médiathèque et A.L.S.H., 13 juin 2024.



Cérémonie de récompense aux athlètes des associations villersoises, 14 juin 2024.



Kermesse des Echos du Plateau, 15 juin 2024.



Concert de l'Harmonie SNCF, 16 juin 2024.



Spectacle vivant de bibliogysmo dans les écoles, 17 juin 2024.



Cérémonie commémorative de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940 à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, 18 juin 2024.



Spectacle de fin d'année de l'école Semeuse, 18 juin 2024.





Atelier numérique Orange à la médiathèque, 20 juin 2024.



Remise des diplômes du permis vélo et piéton aux enfants des écoles par la Police Municipale, 3 juin 2023.



CLa cavalcade villersoise, 22 juin 2024.



₹ La sieste acoustique, 22 juin 2024.



Spectacle de fin d'année de l'école Le Plateau, 24 juin 2024.



Gala de fin d'année de La Villersoise Gymnique, 28 juin 2024.



Premier conc'air d'été de la médiathèque, 28 juin 2024.



??10 ans du Sel'Arden, 29 juin 2024.



RESTEZ CONNECTÉ AVEC LA VILLE DE VILLERS-SEMEUSE



















ALERTE SMS

Pour une meilleure information de ses habitants, la ville de Villers-Semeuse propose à ses administrés un service d'information personnalisé, simple et gratuit d'alerte SMS pour les informations quotidiennes et urgentes de la commune (informations pratiques, scolaire / périscolaire, animations, travaux, médiathèque, seniors).

Comment s'inscrire?

© Compléter le formulaire en mairie, © Par téléphone au 03 24 33 33 01, ☼ En remplissant le formulaire sur www.villers-semeuse.fr

